

La Lettre de l'OPMA

Observatoire des pratiques de
la montagne et de l'alpinisme

n°22 - mars 2008

EDITORIAL

Dans cette livraison de La Lettre, une grande place est faite aux réactions suscitées par la Lettre 21. Il nous a paru intéressant d'ajouter deux textes très différents qui soulignent que la liberté se vit "en situation".

Les discussions sur le thème de la liberté en montagne mènent à une autre question, celle de savoir, non pas si la liberté existe en montagne, mais si les pratiquants veulent cette liberté. Certains promeuvent l'alpinisme autonome et responsable. Les gens veulent-ils être autonomes, responsables, prendre des risques ? Ou plutôt qui veut l'être ? Une interview du psychologue Boris Cyrulnik éclaire bien cette question : "L'angoisse de la liberté n'est qu'une tendance psychologique. [...] Ceux qui vivent en ayant acquis un "attachement sécurisant" aiment en général se sentir responsables. C'est souvent angoissant, mais ces personnes apprécient cette angoisse, car elle leur laisse une part de liberté qui leur procure du plaisir. [En revanche ceux qui ont] acquis un attachement "insécurisant", pour arriver à se sentir en sécurité, ont besoin [...] d'éliminer toute angoisse de devoir faire un choix."

"Ceux qui parmi nous ont le plaisir d'explorer le monde [...] sont ceux qui se sentent acteurs de leur devenir. Les autres sont ceux qui se sentent tranquilisés par une représentation : l'ordre règne, notre voie est tracée, on sait où est le bien, le mal, ce qu'il faut faire et ne pas faire. C'est très sécurisant. Ceux qui se disent acteurs de leur développement considèrent qu'il y a une part de liberté en nous, tandis que les autres prennent plaisir à une forme de soumission sécurisante. Quand ces deux conceptions contraires de l'existence s'opposent, le conflit se joue sur les sentiments, et ce ne sont pas des arguments rationnels qui peuvent l'apaiser".

Le paradoxe est alors le suivant : si l'on veut que la montagne soit un espace de totale liberté, il faut laisser place à ceux qui ne veulent pas y être libres. Ils y vivront certes une autre montagne. Pourquoi penser qu'elle vaut moins que celle de l'alpiniste autonome ?

Bernard Amy

Sommaire :

page 1 : edito

page 2 et 3 :

- La liberté entre les contraintes du réel et l'imaginaire.

page 4 et 5 :

- Le risque entre assistance et assurance

page 5, 6 et 7 :

- La liberté ne s'apprécie que "en situation"

- En guise de conclusion

Les numéros
de la **Lettre de l'OPMA**
sont accessibles à l'adresse

<http://perso.wanadoo.fr/cafgo/index.html>

La montagne : espace de liberté

Pour discuter de la liberté en montagne, il faut d'abord dire de quelle liberté on veut parler. La liberté sociale est l'état d'une personne qui n'est pas sous la dépendance absolue de quelqu'un. La liberté politique est le pouvoir d'agir, au sein d'une société organisée, selon sa propre détermination dans la limite de règles définies. Au sens plus général, la liberté est l'état de ce qui ne subit pas de contrainte. Enfin au sens juridique, la liberté est le droit de faire ce qui n'est pas nuisible à autrui ou à la société.

Aujourd'hui certains pratiquants souhaitent que la montagne soit un espace de liberté. Ils ne demandent pas bien sûr toutes les libertés possibles. Mais comment sont-ils compris ?

I - La liberté entre les contraintes du réel et l'imaginaire.

Gilles Rotillon

J'ai trouvé la lettre 21 très intéressante et pour l'instant je n'aurais qu'une remarque sur une expression qui m'a laissé rêveur quand, page 2 il est fait référence à "la montagne comme milieu dans lequel le pratiquant est libre et responsable de ses actes"

Libre il ne l'est évidemment pas puisqu'il faut bien qu'il gère les contraintes spécifiques du milieu (naturel et social s'il est en cordée¹), quant à être responsable de ses actes, j'espère que nous le sommes le plus possible et pas seulement en montagne !

C'est d'ailleurs la même chose pour l'autonomie qui est si précieuse en montagne mais aussi dans bien d'autres situations.

Erik Decamp

Suite à une petite discussion récente (un consultant rencontré lors d'une intervention en entreprise), voici quelques lignes qui m'ont été envoyées après la lecture de mes ébauches :

"Ce qui fait jouissance (au sens lacanien du terme) dans la montagne c'est justement ce que tu sous entends, à savoir que la montagne est structurellement un espace de contrainte: ça c'est le réel. C'est dans ce rapport avec le réel (qui résiste toujours par définition) que la jouissance s'éprouve. La notion d'espace de liberté se situe à l'inverse dans le registre de l'imaginaire. C'est probablement au niveau de cette division entre le réel (contrainte) et la liberté (imaginaire) qu'essaye de s'introduire la loi (le symbolique)."

Intéressant, comme lecture, non ? (le gars est psychiatre aussi).

Hélène Albarel

Tout pratiquant de la montagne ressent l'effacement des contraintes liées à notre vie en société, au bénéfice d'une autonomie plus grande, limitée par ses propres possibilités et par un environnement naturel. C'est une espèce de respiration, de libération qui entraîne un état de plénitude.

¹ J'ai fait une fois Coste Rouge en même temps qu'une cordée qui a passé son temps à s'engueuler. Je ne suis pas sûr qu'ils étaient si libres que cela.

Et je me demande si le fait d'être actif, de construire, de créer sa randonnée, son escalade ou autre... dans un lieu où les contraintes de société sont moindres, et de façon gratuite, n'est pas un des actes essentiels allant dans le sens de la vie...

Paul Keller

Ce qui caractérise la montagne à mes yeux, ce n'est certes pas l'absence de contraintes, nous le savons bien, mais son altérité.

En montagne, le sentiment de liberté qu'éprouve l'alpiniste (ou la liberté qu'il pense ou veut y trouver) vient de ce qu'il passe d'un monde hyper socialisé où mille contraintes lui sont imposées, à un monde dont il décide et choisit d'affronter les contraintes. C'est une libération.

Plus encore, il passe d'un monde qui lui ressemble parce que tout y porte la marque et la domination de l'homme, à un monde autre qui excite son imaginaire, mobilise son besoin d'invention et exige qu'il soit autonome. C'est un monde autre, parce qu'il n'est pas à sa taille et ne lui renvoie pas son image, un monde où, prendre des initiatives et des risques, c'est s'exposer à ce qui est autre et accéder à un nouveau champ de possibles. Un seuil est franchi, à la fois concrètement (physiquement) et de manière symbolique.

Aujourd'hui, l'altérité de la montagne est de plus en plus menacée. Pour la rendre plus accessible, la multiplicité des aménagements qu'on y effectue et les modes d'emploi que l'on propose aplanissent le seuil, affadissent la découverte, canalisent l'invention, la conforment à mon image. L'espace de liberté dont je rêve est menacé de n'être plus qu'un parc d'attractions où rien ne peut vraiment me dépasser...

Bernard Vartanian

La Lettre 21 "Espace de liberté", me renvoie aussi et surtout à l'espace d'émancipation, quête de notre propre liberté d'homme fait de conscient et d'inconscient, de rationnel et d'irrationnel. En montagne, on a à faire avec la pesanteur (la loi physique immuable) et la sienne. Les expériences diverses, dont celles vécues en montagne, si on se donne les moyens de les exploiter, sont un facteur de connaissance, de soi en particulier, donc de libération, d'allègement. Rien à voir avec un espace de fabrique d'élites et d'aristocrates. Au contraire, celui qui s'aventure en terrain dangereux, qui prend parfois des risques, expose sa vulnérabilité. Etre à la recherche de soi, prendre conscience de sa vulnérabilité ce n'est en rien se poser comme présomptueux, élitiste ou aristocrate. Au pied du mur, on est plutôt humble, écrasé. La trace que nous laissons pour un temps sur la montagne et en nous est celle de la vulnérabilité.

Nicolas Savelli

Je pense sincèrement que l'idée de liberté et a fortiori celle d'espace de liberté est un leurre, du moins telle qu'elle est généralement présentée. Je partage pleinement l'idée évoquée par l'interlocuteur d'Erik qui est celle que ce que nous feignons de présenter comme un espace de liberté est plus exactement un très fort espace de contrainte. Contraintes particulièrement liées aux risques auxquels nous sommes exposés en montagne.

Mais ce que je ressens à travers nos débats, et je ne m'en exclus pas naturellement, est l'idée qu'il faut préserver, symboliquement a minima, la capacité d'organiser "librement" les contraintes que nous subissons. Préserver

La montagne : espace de liberté

l'espace de liberté, c'est préserver le droit d'organiser soi-même ses contraintes en les choisissant (plus ou moins consciemment).

Nous continuons d'opposer alors ce que nous sommes en montagne à ce que nous sommes autrement, en société, puisque le droit y organise nos contraintes pour nous. La liberté, considérée comme sacrée dans nos sociétés occidentales, est une revendication perpétuelle. Je rejoins là Hélène : par la recherche et la revendication de cette liberté, nous donnons un **sens** à ce que nous faisons car nous le devons à notre propre réflexion. J'ai préparé et réalisé ma course. Si j'ai réussi, j'en sors gratifié dans mon esprit puisque je le dois essentiellement à moi. Mais si j'échoue... ? C'est la société qui paye ! Je fuis ainsi ma responsabilité, que je revendique par ailleurs en tant que personne "libre"...

Le débat qui agite le microcosme de l'alpinisme autour de la liberté illustre, à mon avis, la tendance générale à l'hyper individualisation des sociétés occidentales...

II - Le risque entre assistance et assurance

Rozenn Martinoia

Le paradoxe de la valorisation du risque dans une société sécuritaire est à expliquer dans le contexte d'une apologie de la société d'assurance par opposition à l'assistance fournie pendant plus d'un siècle par un Etat Providence désormais en déclin.

La société valorise le risque lorsqu'il contribue à entretenir la reproduction du système capitaliste. En ce sens, le risque est valorisé au propre comme au figuré. La définition même du capitalisme implique en effet la nécessité d'une reproduction élargie de l'économie et, par

conséquent, la création de valeur, de profit. Lorsque le sport est valorisé c'est au regard de sa contribution à créer de la valeur marchande, directionnellement ou indirectement. Par sa spectacularisation et sa médiatisation, le sport est directement déclinable en produits valorisables sur des marchés (marché du spectacle sportif, de la retransmission médiatique...). Il est également utilisé par l'économie de marché à titre métaphorique pour entretenir ses propres mythes fondateurs et, par conséquent, sa légitimité: l'égalité des chances des concurrents sur la ligne de départ et la justice du résultat. Le profit rémunérant la prise de risque des détenteurs de capital, il est légitime que le marché récompense les meilleurs, d'autant plus que par une main invisible, ses actions sont censées profiter également à l'ensemble de la collectivité. Les économistes néo-libéraux prétendent de surcroît que les perdants n'ont pas voix au chapitre puisque tous les concurrents étaient égaux sur la ligne de départ. Les perdants assument individuellement les risques pris. Du moins telle est l'illusion idéologiquement entretenue puisque, comme le soulignent Castel et Decamp, le capitaliste ayant déjà le confort existentiel, on peut estimer, non qu'il n'a rien à perdre, mais qu'il n'a que le superflu à perdre, quelle que soit la taille du superflu.

Le capitalisme valorise donc la prise de risque "utile" et assumée individuellement. La Raison Pratique, c'est à dire les valeurs issues de la (cette, en l'occurrence) pratique, gouverne progressivement les jugements moraux. Ainsi, naît une conception du Bien dans la société au regard de laquelle sera jugée moralement condamnable toute prise de risque qui n'a aucune utilité économique (qui ne donne lieu, directement ou indirectement, à aucun profit) et/ou n'est pas assumée individuellement. Le capitaliste, échappant par définition à la

première possibilité, est parfois rattrapé par la seconde, lorsque le parachute doré dont il a bénéficié est porté à la connaissance de la société. L'alpiniste, quant à lui, sera susceptible de vérifier simultanément les deux conditions de la désapprobation morale.

L'alpiniste amateur prend librement des risques pour satisfaire des motivations qui n'ont aucune finalité économique, en ce sens qu'elles ne sont pas entreprises en vue de créer de la valeur marchande. L'alpiniste jouira seul des satisfactions que lui a procurées son entreprise. Si celle-ci venait à prendre un jour défavorable (la survenance d'un accident) il fera appel à l'assistance et à la solidarité collective. La gratuité des secours est la prise en charge (économique) collective d'un risque pris individuellement dans un but autre qu'économique, directement ou indirectement. Ne respectant aucune des deux règles précitées, l'alpiniste s'attire alors la réprobation de la morale du sens commun dans les sociétés marchandes capitalistes. A moins qu'il n'ait fait preuve de prudence et de responsabilité dans ce système, en recourant à une assurance...

il à cette loi ?". Cela donne une bonne idée du monde qu'elle nous souhaite.

Il n'y a donc pas à mon avis de paradoxe du risque mais deux façons de le traiter, soit collectivement, soit individuellement. Dans les deux cas c'est de l'assurance mais elle ne s'organise pas sur les mêmes finalités.

On peut aussi constater que dans le capitalisme le gain est individuel et les pertes collectives comme on vient encore de le voir avec la Société Générale. C'est un système où il n'est pas possible de transférer de la richesse dans le futur sans risque de la voir diminuer. Et contre ce risque, il n'y a pas fondamentalement d'assurance, je ne pense donc pas que nous passons d'une société d'assistance à une société d'assurance. Pour assurer, il faut connaître les probabilités d'occurrence des possibles et pouvoir évaluer les gains futurs. Le fonctionnement du système capitaliste qui repose sur le crédit rend impossible l'existence d'un tel filet de sécurité...

C'est une leçon que l'alpiniste doit retenir. Pour ne pas se tuer en alpinisme il faut savoir que c'est possible, donc conserver et entretenir cette lucidité.

Gilles Rotillon

Nous ne vivons pas dans une société sécuritaire mais une société très risquée. La mondialisation, le changement climatique engendrent des risques globaux qui n'ont pas d'équivalents dans le passé. S'imaginer que faire de l'alpinisme puisse nous faire échapper à ces risques là c'est n'être finalement pas si responsable que cela, même si pendant qu'on est en montagne on les oublie évidemment un peu.

Dans une interview au Figaro en 2005, Laurence Parisot, présidente du Medef déclarait que "la vie, la santé, l'amour sont précaires, pourquoi le travail échapperait-

III - La liberté ne s'apprécie que "en situation"

Jean-Paul Sartre

"Le paradoxe de la liberté" : " il n'y a de liberté qu'en situation et il n'y a de situation que par la liberté".

Me voilà au pied de ce rocher qui m'apparaît comme "non escaladable". Cela signifie que le rocher m'apparaît à la lumière d'une escalade projetée – projet secondaire qui trouve son sens à

La montagne : espace de liberté

partir d'un projet initial qui est mon être-dans-le-monde. Ainsi, le rocher se découpe sur fond de monde par l'effet du choix initial de ma liberté. Mais, d'autre part, ce dont ma liberté ne peut décider, c'est si le rocher « à escalader » se prêtera ou non à l'escalade. Cela fait partie de l'être brut du rocher. Toute-fois le rocher ne peut manifester sa résistance à l'escalade que s'il est intégré par la liberté dans une "situation" dont le thème général est l'escalade. Pour le simple promeneur qui passe sur la route et dont le libre projet est pure ordination esthétique du paysage, le rocher ne se découvre ni comme escaladable, ni comme non-escaladable: il se manifeste seulement comme beau ou laid...

C'est donc seule-ment dans et par le libre surgissement d'une liberté que le monde développe et révèle les résistances qui peuvent rendre la fin projetée irréalisable. L'homme ne rencontre d'obstacle que dans le champ de sa liberté.

Mieux encore ... ce qui est obstacle pour moi ne le sera pas pour un autre. Il n'y a pas d'obstacle absolu, mais l'obstacle révèle son coefficient d'adversité à travers les techniques librement inventées, librement acquises ; il le révèle aussi en fonction de la valeur de la fin posée par la liberté. Ce rocher ne sera pas un obstacle si je veux, coûte que coûte, parvenir au haut de la montagne ; il me découragera, au contraire, si j'ai librement fixé des limites à mon désir de faire l'ascension projetée. Ainsi le monde, par des coefficients d'adversité, me révèle la façon dont je tiens aux fins que je m'assigne ; en sorte que je ne puis jamais savoir s'il me donne un renseignement sur moi ou sur lui... Ainsi commençons nous à entrevoir le paradoxe de la liberté : il n'y a de liberté qu'en situation et il n'y a de situation que par la liberté.

(Extraits de *L'Être et le Néant*, Gallimard, 1943, pp. 544-546)

Denis Crabières

Extraits : "comment la société répond à une situation d'incertitude".

À l'occasion de la disparition, en Himalaya, fin 2006, de 4 alpinistes grenoblois, Denis Crabières, vice-président du SNGM, attirait l'attention des guides sur la réaction suscitée par ce drame lointain :

Tout se passe comme si la disparition de personnes dans une situation qu'elles ont-elles mêmes et de leur plein gré recherché était une offense aux conventions régissant nos sociétés à vocation sécuritaire...

C'est ainsi que la disparition de personnes exerçant une activité à risque en pays lointains est (particulièrement) complexe. En premier lieu, il est très difficilement admissible pour des proches ou des familles, d'admettre que les disparus s'étaient engagés dans un projet personnel faisant fi des conventions les plus fermement établies. Ces personnes ont pris le risque gratuit (inhérent à l'activité, l'alpinisme en l'occurrence) de disparaître sans laisser de traces dans des lieux interdisant toute recherche. Ce faisant, elles ont porté leur liberté au niveau le plus haut en faisant passer au second plan l'amour de leurs proches et leur rôle social, pour se réaliser personnellement dans un environnement où n'existe nulle possibilité de secours. Or, la responsabilité par rapport aux parents, aux enfants, en référence aux valeurs familiales, est un des piliers de nos sociétés. Et la liberté exercée à un tel degré ne peut être qu'un comportement suspect, voire déviant. Il serait logique en conséquence pour les pouvoirs publics de laisser les disparus là où ils se trouvent et d'inciter les familles à faire leur deuil. C'était le cas jusqu'alors, et il arrive chaque année que soient arrêtées des recherches dans nos massifs alpins.

Or, et c'est une nouveauté, dans cette affaire il n'en est rien. Paradoxalement, une très importante opération de secours s'est engagée (clairement vouée à l'échec pour qui connaît ces régions), comme s'il s'agissait de dire : " ils ont pris cette liberté irresponsable, mais nous, société responsable et évoluée, nous les retrouverons malgré tout et nous les ramènerons. Nous devons savoir ce qui est arrivé car nous refusons d'admettre de telles incertitudes et une telle situation "

Notre société ne peut encore empêcher chacun d'exercer sa liberté au stade le plus avancé. Mais elle ne peut plus l'admettre... Oui, la souffrance est abominable, face à la mort d'individus jeunes et pleins de santé... Vouloir à tout prix les retrouver et les ramener, c'est tenter de façon pathétique une dérisoire reprise de contrôle. Que les meilleurs sentiments, compassion pour la famille, devoir d'assistance à personne en danger, etc, occultent cela, c'est un fait, mais à trop vouloir en faire, il se peut que l'assistance se transforme en ingérence et que se vérifie à terme, le fameux proverbe " l'enfer est pavé de bonnes intentions".

Georges Elzière

Je suis tout à fait d'accord avec le texte de Denis Crabières

Pour revenir à l'analyse des motivations de l'engagement des recherches et "secours" himalayens, faut-il exclure des paramètres beaucoup moins "nobles" qui peuvent être l'intérêt politique, financier et/ou de prestige des individus qui les organisent ou y participent ?

Je pense toujours aux "deux" raisons des actions : les "bonnes" et les "vraies".

En guise de conclusion...

Ce débat s'ouvre bien sûr sur d'autres questions importantes pour la pratique de l'alpinisme et son insertion sociale. Il faut en particulier s'interroger sur la dimension culturelle de ces questions : la conception de la montagne qu'ont par exemple les Anglo-Saxons ne mène sans doute pas aux mêmes interrogations. Mais à ce point du débat, deux points importants apparaissent déjà :

- le sentiment de liberté qu'apporte la montagne réside d'abord dans le changement de nature des contraintes. Les contraintes constituées par le regard des autres, les aménagements du milieu nécessités par la vie en société, les obligatoires règles sociales, laissent place aux contraintes imposées par un milieu nouveau fait d'espace et de terrains inhabituels. Découvrir ce milieu différent et aventureux suscite des émotions qui vont donner ce précieux sentiment de liberté que recherchent certains.

- il reste que les alpinistes sont des êtres humains et donc des êtres sociaux qui ne peuvent échapper au regard de la société, laquelle ne peut que s'interroger sur le regard qu'ils portent eux sur elle. Une évidence alors s'impose : observer l'alpinisme et les alpiniste, c'est non seulement observer les pratiques de la montagne, mais également les discours sur ces pratiques. En s'interrogeant en particulier sur la signification de cette formule trop banalisée "la montagne, espace de liberté", on ne peut qu'observer l'écart et la tension qui existent d'une part entre les contraintes fortes de l'alpinisme que l'on pratique et l'importance donnée à l'imaginaire dans l'alpinisme que l'on raconte, d'autre part entre la liberté que l'on revendique et l'interprétation que fait la société de cette revendication.

La montagne : espace de liberté

La **Lettre de l'OPMA** est publiée avec l'aide des abonnés et le soutien financier de : Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne, Comité Rhône-Alpes de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, Groupe de Haute Montagne, PETZL, Union des Centres de Plein Air, Syndicat National des Guides de Montagne.

Membres de l'OPMA :

Bernard AMY (président), Hélène ALBAREL,
Anne BAUVOIS, Gérard CRETON,
Michel ECHEVIN, Erik DECAMP,
Georges ELZIERE, Alain GHERSEN,
Olivier HOIBIAN, Claude JACCOUX,
Paul KELLER, Rozenne MARTNOÏA,
Gilles ROTILLON, Nicolas SAVELLI,
Christian TROMMSDORFF,
François VALLA, Bernard VARTANIAN.

Conseiller juridique

Henri BALMAIN

Membres correspondants :

Jen-Paul BOUQUIER,
Jean-Pierre FEUVRIER, Robert PARAGOT

Abonnement : **16 Euros** ;
Abonnements de soutien : à partir de **32 Euros**

Nom ou raison sociale :

.....

Adresse :

.....

Code postal

verseEuros pour abonnement à
"La Lettre de l'OPMA"

Règlement par chèque établi à l'ordre de "**La Lettre de l'OPMA**".

A retourner à **OPMA - Maison de la montagne**
3 rue Raoul Blanchard 38000 Grenoble

Diffusion :

A compter du numéro 20, seuls les abonnés à jour reçoivent l'exemplaire papier de la Lettre de l'OPMA.

Les personnes et les institutions désirant recevoir la Lettre par internet, sont invitées à s'inscrire sur la liste de diffusion auprès de michel.echevin@wanadoo.fr

L'ensemble des lettres en version PDF peut
être consulté à l'adresse
<http://www.cafgo.org/spip.php?rubrique82>